

Vendredi 27 & samedi 28 novembre 2009
Corum Saint Jean - Clermont-Ferrand (63)

2èmes Rencontres Nationales du Patrimoine Culturel Immatériel



Avec le patronage de la Commission nationale
française pour l'UNESCO



La convention de l'UNESCO

Le Parlement français a ratifié en 2006, à l'unanimité la convention de l'UNESCO sur la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel (musiques et danses traditionnelles, contes, savoir-faire, ...). L'étendue, les valeurs et les enjeux de ce texte sont immenses et cette convention a été adoptée par plus d'une centaine de pays dans le monde. Le Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) est défini comme étant « **le creuset de la diversité culturelle et sa préservation, le garant de la créativité permanente de l'homme.** »

Objectifs des rencontres

Réfléchir sur le rôle que le PCI peut jouer dans le développement des territoires, par les questionnements qu'il soulève sur les notions d'invention, d'identité, de communauté, de citoyenneté, de développement durable, de tourisme culturel, de gouvernance ...

Ces rencontres s'adressent aux élus, aux acteurs culturels, aux habitants, aux artistes, aux médias, aux agents de développement, aux professionnels du tourisme, aux universitaires ...

Vendredi 27 novembre 2009

13h - 14h
Accueil

14h - 16h
Ouverture par les organisateurs

Emmanuelle Perrone, Vice Présidente FAMDT en charge de la Commission Patrimoine Culturel Immatériel et Directrice Adjointe de l'Association Cultures et Traditions

André Ricros, Directeur de l'Agence des Musiques des Territoires en Auvergne. (A.M.T.A.)

Pierre-Olivier Laulanné, Directeur de la Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles (F.A.M.D.T.)



Photo : Pascal Besse

Plénière

La convention du Patrimoine Culturel Immatériel et son application

Catherine Henri-Martin, Vice-Présidente du Conseil Régional d'Auvergne chargée de la culture
Laurent Heulot, Directeur Régional des Affaires Culturelles d'Auvergne

Michel Clément, Directeur de l'Architecture et du Patrimoine, Ministère de la Culture et de la Communication

Christian Hottin, Chef de la mission ethnologie, Ministère de la Culture et de la Communication

Marie-Blanche Potte, Conservateur du Patrimoine, Chef du Service Culture et Inventaire au Conseil Régional d'Auvergne

16H-16H30
Pause

16H30-18H30
Table ronde

La convention du Patrimoine Culturel Immatériel va-t-elle changer les modes de gouvernance ?

Modérateur et introduction, **Pascale Bonniel-Chalier**, Université Lumière Lyon 2

Christelle Blouët, gestionnaire culturelle et directrice artistique, coordinatrice du Réseau culture 21 pour l'Observatoire des politiques culturelles, Grenoble

Stéphane Briant, Maire d'Antignac, Vice-Président chargé de la culture de la Communauté de communes Sumène-Artense

Isabelle Blanc, Directrice du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne

Elisa Dumay, Directrice de l'Association de l'Aire, Drôme

Débat avec le public

21H30
Ciné-concert
L'œil du pharmacien
par l'Auvergne Imaginée

Samedi 28 novembre 2009

9H

Accueil par les organisateurs

9H30-10H30

Plénière

**La convention du Patrimoine Culturel
Immatériel comme outil de développement
des territoires : plues values et risques**

Modérateur et introduction par **Cyril Isnard**,
Université d'Evora (Portugal) et cofondateur du
Réseau de chercheurs sur les patrimonialisations
Jean Pinard, Directeur du Comité Régional de
Développement Touristique d'Auvergne

Nicolas Canova, Université de Grenoble - UMR
PACTE-Territoires

Murielle Bousquet, Directrice de Source, Centre
National de ressources du tourisme et du
patrimoine rural

10H30-11H

Organisation des ateliers et pause

11H-13H

Atelier 1

**Le Patrimoine Culturel Immatériel au cœur
des projets de coopération**

Modérateur et Introduction, **Rémi Guillaumeau**,
Chef de Projet de la Maison du Patrimoine Oral
d'Anost- Morvan, Conseiller d'éducation populaire
jeunesse et sport

Olivier Durif, Directeur du CRMT Limousin,
présentation du projet inter-régional Patrimoine
culturel et identité territoriale. Musiques et danses
Traditionnelles en Massif-Central

Jean-Pierre Ducastelle, Président de la
Commission du Patrimoine Culturel Immatériel de
la Communauté française de Belgique,
Coordinateur du dossier transfrontalier déposé
auprès de l'Unesco, Président de la Maison des
Géants d'Ath (Belgique)

Emmanuelle Perrone, Directrice adjointe ANCT
Gannat, présentation du projet européen Masques
et Mascarades

Atelier 2

**Le Patrimoine Culturel Immatériel source
d'innovation dans l'économie sociale**

Modérateur et introduction, **Raymond Amblard**,
Formateur en aménagement du territoire et vice-
président de l'Agence des Musiques des Territoires
d'Auvergne (A.M.T.A.)

Bernard Giacomo, Fondateur de Sirventès, Agence
de développement

François Brochart, Gérant de la Coopérative
Diffusion Services-Culture en Auvergne (DSCA)
et/ou **José Dubreuil**, sociétaire de la Coopérative

Arnoult Boissau, Administrateur de la Chambre
Régionale de l'Economie Sociale d'Auvergne,
Directeur de l'Union Régionale des SCOP

Simon Pourret, Directeur du Transfo

François Bosquet, Co-gérant de la SCOP Carbala

13h - 14h45

Pause déjeuner

14H45-15H

Rapport des ateliers

15H-17H

Table ronde

**Le Patrimoine Culturel Immatériel levier de
développement**

Modérateur et introduction, **Luc-Charles
Dominique**, ethnomusicologue, Université de Nice
Pascal Guitard, Directeur de l'Agence Régionale de
Développement des Territoires d'Auvergne

Pierre Jarlier, Sénateur-Maire de St Flour

André Ricros, Directeur de l'Agence des Musiques
des Territoires d'Auvergne (A.M.T.A.)

Jean-Michel Guerre, Maire de Bellerive sur Allier,
Vice-Président du Conseil Régional d'Auvergne
chargé du développement et de l'aménagement des
territoires

Yael Epstein, Ethnologue, chargée de missions au
Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes

Débat avec le public

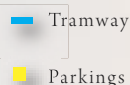
17H30-18H

Rapport de conclusion

Plan d'accès :

Corum St Jean

17 rue Gaultier de Biauzat
63000 Clermont-Ferrand
T. 04 73 31 57 00



Organisation :

Créée en 1985, l'**Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne (A.M.T.A.)**, est un centre de ressources (recherche, collectage, publications, information, site Internet, conseils, conférences, location d'instruments...) qui assure une constante concertation avec les acteurs des musiques et danses traditionnelles, diverses associations (culture, tourisme...) et les élus de la région.

04 73 64 60 00 - contact@amta.com.fr - www.amta.fr

L'**Association Nationale Cultures et Traditions (A.N.C.T.)** s'inscrit dans un travail de défense et de valorisation du Patrimoine Culturel Immatériel des Peuples du Monde au travers de concerts, ateliers, programmes de coopération internationale, spectacles, résidences artistiques, stages... Elle est recommandée pour accréditation en tant qu'ONG consultative par le Comité Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO.

04 70 90 12 67 - cultures-traditions@wanadoo.fr

La **Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles (F.A.M.D.T.)** regroupe les acteurs du secteur en France. La F.A.M.D.T. s'est organisée en 3 pôles sectoriels : le patrimoine culturel immatériel, la transmission et les pratiques et le spectacle vivant professionnel.

05 49 95 99 90 - info@famdt.com - www.famdt.com

Renseignements disponibles sur les sites :

www.lafeuilleamta.fr
www.cultures-traditions.com
www.famdt.com

Renseignements et inscriptions :

Inscriptions avant le **10 Novembre 2009**, dans la limite des places disponibles.

Les inscriptions ne seront définitives qu'après règlement auprès de :

A.M.T.A. - B.P 169 - 4, ter rue Danchet - 63204 RIOM cédex

Les tarifs comprennent l'accès aux conférences, au spectacle « l'œil du pharmacien » et les « pauses »

Etudiants et demandeurs d'emploi : 5€ - Associations et collectivités : 25€ - Tout public : 20€

Ces rencontres sont organisées avec le partenariat de :

